

COMPTE-RENDU

Etaient présents :

Mme BERMANN - Mme de la ROCHEFORDIERE / Mme DUMARQUEZ/ Mme TINCELIN
M. AUDOUARD / M. DENIS / M. LAUR /M. POLAILLON
M. FRERE, représentant le Cabinet ATRIUM

Ont été examinés les points suivants :

- Fermeture de la résidence :

La déclaration de travaux est en cours d’instruction. Le cours de l’acier a baissé mais les fabricants n’ont pas encore répercuté la baisse sur les matières premières. Le complément de budget devra donc faire l’objet d’une résolution à la prochaine assemblée générale sauf à pouvoir obtenir la baisse espérée après avoir eu l’accord de la Ville de PARIS sur ce projet de fermeture.

- Infiltrations 2è et 3è sous sol :

Les infiltrations au 3è sous-sol ont fait l’objet d’un chiffrage via M LANDAZ pour la reprise du cuvelage. (pour mémoire montant de la dépense à engager 13k€). Il convient d’engager la dépense. En effet, M LANDAZ a confirmé la nécessité de réparer le cuvelage du 3è ss sol.

Pour le second sous-sol, M LANDAZ précise que les infiltrations trouveraient leur cause dans un regard extérieur appartenant à la crèche/école – le syndic demandera donc à la crèche/école de faire les réparations nécessaires pour mettre un terme aux désordres dans notre sous-sol.

- Date de l’assemblée générale :

La date est fixée au 16 JUIN 2022.

- Projet ravalement cour arrière :

Les résultats de l’appel d’offres seront communiqués par M LANDAZ sur le mois de Mars 2022.

- Portes ascenseur du 60 :

Demander l’intervention de MISTRAL de nouveau. Les portes dysfonctionnent régulièrement.



- **D.P.E :**

Vérifier la classification des appartements dans la résidence.

Date de la prochaine réunion du conseil syndical : 22/03/2022 A 18H30.

